

## Compte rendu du Conseil d'école du 23 juin 2023

L'ordre du jour est centré sur la forte progression des demandes d'inscription au primaire.

### Effectifs prévisionnels en hausse à la rentrée prochaine

Les demandes d'inscription sont en forte hausse suite à la mise en place d'une prime de l'entreprise Ambatovy, destinée à aider ses cadres recrutés localement à scolariser leurs enfants au LFT.

Au terme de la campagne d'inscription, nous prévoyons l'ouverture de deux classes (1 CE2 et 1 CM2)

Par ailleurs, suite aux tests d'entrée passés par les élèves venants d'écoles hors réseau AEFÉ, nous avons signifié 7 refus pour cause de niveau très insuffisante, et 8 élèves sont en liste d'attente, faute de places disponibles.

### Structure pédagogique prévue pour chacun des 3 cycles :

5	TPS/PS
	PS/MS
	MSB
	GSA
	GSB
9	CPA
	CPB
	CPC
	CE1A
	CE1B
	CE1C
	CE2A
	CE2B
	CE2C
	6
CM1B	
CM1C	
CM2A	
CM2B	
CM2C	

### Le point sur les recrutements

Deux enseignantes en contrat local ont été recrutées :

- Madame Angèle FANTATRA qui occupera un poste de remplaçante
- Madame Ymelda RAKOTOHARIMANGA qui occupera un poste en CM2

Nous leur souhaitons d'ores et déjà la bienvenue dans l'équipe du LFT.

### Le calendrier scolaire 2023/2024

Le calendrier proposé en milieu d'année par le LFT est validé par le bureau de l'IEN et l'Ambassade de France. (pièce jointe)

## **Le point sur les travaux, le matériel, le mobilier**

- 2 salles de classe inoccupées, situées à l'étage au-dessus de la salle de motricité, sont réhabilitées pour accueillir les deux créations de classe ; elles seront utilisées par deux classes de CE2.
- Du mobilier a été commandé pour les équiper, ainsi que le matériel nécessaire au fonctionnement d'une classe (PC, vidéoprojecteur, panneau d'affichage...)\*
- Concernant le matériel informatique en général, une subvention va être demandée à l'AEFE pour mettre à niveau une partie du parc informatique du LFT.

## **Questions diverses :**

### **1- est ce qu'il est possible d'avoir une réunion générale des primaires au début d'année en plus de la réunion parent ?**

*Que pourrait apporter une réunion regroupant près de 500 personnes ? En termes d'écoute, je doute que ce soit bénéfique à la transmission d'informations, d'autant que cela se déroulerait en extérieur faute de salle suffisamment grande pour accueillir la réunion.*

### **2- qu'en est il des sorties scolaires l'année prochaine ?**

*Les sorties scolaires de l'année prochaine ne sont pas encore programmées. La volonté de l'équipe du primaire est d'offrir la possibilité aux élèves de découvrir, explorer et comprendre leur environnement proche, en utilisant notamment les sorties pédagogiques.*

### **3- certains parents remarquent aussi une différence de notation entre les enseignants cad la 1ere année il n'a que des B et des C et à la deuxième année il n'a que des A et ainsi de suite.**

*Le codage ABC correspond à ACQUIS, EN COURS D'ACQUISITION, NON ACQUIS. On parle de compétences.*

*Certaines compétences sont travaillées sur les trois années du cycle, d'autres sont nouvelles... Certaines ont été travaillées la 1ère année du cycle et validées avec un B, puis à la 2ème année du cycle avec un degré de complexité différent, validées avec un A ou B ou un C.*

*La comparaison des notations des professeurs n'est pas simple, plusieurs paramètres interviennent : le contexte de l'évaluation, la classe, les compétences utilisées dans une autre activité, de manière plus ou moins complexe, évaluation faite plus ou moins longtemps après l'apprentissage etc...*

### Quoiqu'il en soit, il faut retenir 2 choses :

*1) L'équipe pédagogique est vigilante à cet aspect de l'évaluation, elle se réunit régulièrement à ce sujet pour se rapprocher d'une "harmonie". Chaque enseignant restant libre de ses appréciations, c'est à moi que revient la tâche d'harmoniser les appréciations entre classes, je lis donc toutes les appréciations des élèves pour comprendre la démarche du professeur et la tendance de l'équipe dans le difficile équilibre à trouver entre bienveillance et exigence. Nous y veillons avant la remise des livrets.*

*2) Les élèves sont en cours d'apprentissage, la maîtrise d'une compétence par l'enfant peut être fluctuante, (C, A, B, A...) c'est pour cela que nous portons un regard sur le cycle*

complet. Avec ce recul nécessaire, nous pouvons constater la progression de chaque élève à la fin du cycle. Le mieux est donc de rencontrer le professeur en cas de question ou de doute.

**4- n'est il pas mieux de fixer une date pour le carnaval/ spectacle de Noël/ fin d'année et kermesse dès la rentrée, remise des livrets trimestriels? Ou un calendrier scolaire plus détaillé mentionnant tout ça ?**

*Les dates des différentes manifestations ont été fixées en début d'année. Le calendrier prévisionnel est consultable sur le site internet du lycée :*

[http://lftamatave.mg/index.php?id\\_menu=21](http://lftamatave.mg/index.php?id_menu=21)

*- La date d'une fête de fin d'année était prévue le 17 juin. En raison de plusieurs examens du baccalauréat dont les dates n'ont été communiquées que dernièrement, les représentations des élèves (théâtre, chorale) sont reportées au mardi 27 juin. Notons que l'année scolaire se termine à la fin de la première semaine de juillet.*

*- Le Carnaval n'était pas prévu par l'équipe pédagogique, c'est une initiative et une invitation de « dernière minute » des élèves de la Maison des Lycéens, juste avant les vacances d'avril/mai. Nous y avons répondu favorablement malgré la complexité d'organiser ce type d'évènement en moins de 3 semaines.*

**5- Pb de listes des priorités pour l'admission des enfants extérieurs. Quelles sont les conditions?**

Les conditions d'admission des élèves ont commencé à soulever des questions l'année passée quand le LFT a refusé des inscriptions tardives fin août 2022, faute de places disponibles. Cette année, les conditions ont encore évolué avec l'arrivée de nombreuses demandes d'élèves de nationalité française ainsi que des demandes d'élèves de l'entreprise Ambatovy. La conjugaison de plusieurs facteurs a donc fait augmenter fortement les demandes d'inscription. Ajoutons que devant l'émotion que cela suscite, les réseaux sociaux s'enflamment aussitôt, les chiffres et affirmations farfelues diverses virevoltent, exacerbant les émotions et entretenant la confusion. Pourtant, les règles de priorités ont toujours été expliquées et appliquées ; ce qui change depuis peu, c'est le nombre de demandes d'inscription qui augmente.

***Principe de base : Les inscriptions se font toujours dans la limite des places disponibles, quelle que soit la nationalité. Les demandeurs d'inscription sont classés par ordre de priorité :***

- 1) Les élèves déjà scolarisés au LFT qui continuent leur scolarité au LFT sont prioritaires pour être accueillis dans le niveau suivant (décision de passage du Conseil des Maîtres du LFT)*
- 2) Les élèves venant d'une école homologuée du réseau AEFÉ ou d'une école homologuée sur le territoire français (décision de passage du Conseil des Maîtres de l'école d'origine)*
- 3) Les élèves de nationalité française non scolarisés dans une école homologuée (test d'entrée et admission dans le niveau de la classe d'âge)*
- 4) Les élèves non français avec fratrie, qui réussissent le test.*
- 5) Les autres élèves qui réussissent le test.*

*En résumé :*

*\* Un nouvel élève qui est de nationalité française, inscrit ou non dans une école française, est en priorité 2 ou 3*

*\* Un nouvel élève non français et non inscrit dans une école du réseau AEFÉ est en priorité 4 ou 5.*

*Il n'y a pas partenariat entre le LFT et l'entreprise Ambatovy. Nous avons pris contact avec la direction des ressources humaines d'Ambatovy lorsque nous avons appris que les frais d'écolage seraient pris en charge par l'entreprise, ce, afin de connaître le nombre potentiel de demandes d'inscription et anticiper suffisamment tôt une éventuelle ouverture de classe. De même, il n'y a pas de partenariat avec des écoles non homologuées par le système éducatif français. Les élèves passent le test et sont classés selon les priorités ci-dessus.*

Liste d'attente : lorsqu'il n'y a pas de place dans le niveau de la classe d'âge ; en attendant que des places se libèrent.

1 cas en 6ème

2 cas en CM2

1 cas en CM1

1 cas en CE2

3 cas en CP (l'un d'eux, classé en premier sur les trois, a par exemple déjà été appelé suite à un départ d'élève)

Refus : si le test n'est pas réussi.

2 cas en 6ème

2 cas en CM2

2 cas en CM1

1 cas en CE2

(Il y a 7 refus dont 5 élèves d'Ambatovy : on ne peut donc pas dire que le LFT favorise les élèves de l'entreprise à travers un partenariat. Il s'agit juste des résultats des tests, indépendamment des écoles fréquentées)

Analyse des refus d'inscription :

- Nous constatons sur les trois dernières années que 2 élèves sur 3 venants d'écoles non homologuées n'ont pas le niveau attendu par le système français. Nous conseillons les familles d'inscrire leur enfant au LFT dès l'école maternelle.

Analyse des listes d'attente :

- 8 élèves répartis sur l'ensemble des niveaux, du CP à la 6ème, sont sur liste d'attente, faute de places disponibles. Le nombre de demandes d'inscription est en effet croissant depuis la 3ème année consécutive, le LFT n'est pas en mesure de les accueillir, donnant la priorité aux élèves du LFT et aux élèves français qui arrivent.

### Conclusion :

Nous ne nous attendions pas à une telle hausse des demandes d'inscription qui concernent tous les niveaux avec des pics au CP et CM2, malgré l'anticipation et les échanges préalables avec l'entreprise Ambatovy. Pour les familles qui veulent que leur enfant suive des études dans le système français, force est de constater que la porte d'entrée du LFT est plus judicieuse en maternelle.

Il appartient aux familles de faire des choix en fonction de ces paramètres qui ont évolué.

### Les actions du LFT et de l'AEFE pour répondre à la demande croissante :

- 1) Ouverture de 4 classes en 3 ans (+1CM1 en 2020, +1CP en 2022, +1CE2 et 1CM2 en 2023)
- 2) Investissement dans le mobilier et le matériel pédagogique des classes pour l'accueil des nouveaux élèves.
- 3) Ouverture de postes d'enseignants (+6 professeurs des écoles - 4 pour les classes créées + 1 poste de remplaçant + 1 poste FLS)
- 4) Investissement dans la formation des enseignants recrutés : Une formation de trois ans est mise en place pour chaque nouvel enseignant : 2 stages annuels en présentiels à Antananarivo, mise en place d'une plateforme de formation en ligne accompagnée par des formateurs du réseau et le bureau de la formation continue de la zone Océan Indien, suivi local et visites de classe...
- 5) Notons aussi la réhabilitation de trois salles de classes au primaire et la construction de deux salles de classe au secondaire.

Le secrétaire

Le directeur